

Règlement Trail du BARETOUS 2023

Article 1

La 19ème édition du « Trail du Barétous » aura lieu le dimanche 15 Octobre 2023 à partir de 7h00

Programme

- 9h15: trail de 25km 1350m+ solo et duo (Les coureurs en duo devront impérativement rester ensemble tout au long du parcours). Barrière horaire 11h30 au lieu-dit « Col d'Etche »
- 10h15: départ trail de 15 km 650m+
- 10h45: départ trail 9km 250m+

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs, âge minimum requis (16 ans pour le 12 km et 18 ans pour le 25km)

Article 2

Les courses sont ouvertes aux coureurs licenciés F.F.A., licenciés athlé loisir FFA, licenciés d'autres fédérations sportives mentionnant l'autorisation de course à pied en compétition et aux non licenciés, majeurs et mineurs (pas de mineurs sur le 25km) possédant un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé lui-même (datant de moins d'1 an).

La course de 15km est ouverte des catégories juniors à vétérans.

La course 9km est ouverte des catégories cadets à vétérans.

Article 3

Les participants s'engagent à ne pas jeter le moindre emballage ou verre sur le parcours. De son côté, l'organisation s'engage à ce qu'il n'y ait plus aucune trace de la course dans les 2 jours maximum après la course.

Article 4

Le droit d'inscription est fixé à 10€ pour le 9 km course, à 12€ pour le 15km et à 18€ pour le 25km.

Pour les équipes en duo, le droit d'inscription est de 18€ par coureur donc 36€ par équipe. Les inscriptions se font uniquement par internet sur le site Pyrénées-chrono.fr jusqu'au 15 octobre 20h00.

Aucune inscription ne sera acceptée sur place le jour de la course.

Article 5

Le retrait des dossards s'effectuera le jour de la course, salle des fêtes d'Arette à partir de 7 heures et jusqu'à 15 minutes avant la course.

Article 6

Seront récompensés :

- les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes du 25 km
- la première équipe duo au scratch, la première équipe duo mixte et la première équipe duo féminine
- les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes du 15km
- les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes du 9km

Article 7

Le jury se réserve le droit de prendre toutes les dispositions ou de faire toutes les modifications qu'il jugera nécessaire dans les cas non prévus. Les décisions seront portées à la connaissance des concurrents sur la ligne de départ.

Article 8

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance physique, technique ou dû au non-respect du code de la route.

En cas d'abandon, le coureur s'engage à prévenir l'organisation le plus rapidement possible.

Article 9

Les concurrents acceptent que leur image soit utilisée dans les diverses communications de l'épreuve.

Article 10

La participation à la manifestation sportive « Trail du Barétous » suppose l'acceptation du présent règlement.

Article 11

L'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement ci-dessus.

Article 12

Les participants aux épreuves hors-stade s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction du dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles anti-dopage, telles qu'elles résultent des lois et règlement en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport.

Médical

Un poste fixe de secours avec médecin et ambulance est prévu sur la zone d'arrivée. Un dispositif d'intervention rapide sur le parcours complétera la couverture médicale.

Ravitaillements

Etant donné la situation actuelle (COVID), un ravitaillement solide sera présent (et commun) sur le parcours du 25km ainsi que du 15km, les autres étant simplement en liquides sur l'ensemble des différents parcours

Résultats

Les classements seront affichés au fur et à mesure des concurrents sur un panneau dans la zone d'arrivée.